



Sommaire :

- 1/ *Pour la défense de l'enseignement spécialisé, contre l'acte II de l'Ecole inclusive.*
- 2/ *Le « choc des savoirs », ou de la division et de la déréglementation ?*
- 3/ *Salaires, quand le ministre « assume » la baisse du pouvoir d'achat*

1/ Tous à Paris le 25 janvier !

Depuis des années, les personnels sont confrontés aux conséquences désastreuses de l'inclusion systématique, qui n'a d'autre objectif que de faire des économies sur le dos des élèves les plus fragiles. Cette situation devrait empirer avec [l'Acte 2 de l'Ecole inclusive qui prévoit notamment de dissoudre les établissements spécialisés](#). Depuis des années, la FNEC FP-FO, contre vents et marées, défend les collègues et leurs revendications : des créations de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux, de postes d'enseignants spécialisés à hauteur des besoins, un statut et un vrai salaire pour les AESH. Notre campagne s'est amplifiée depuis la rentrée scolaire de septembre 2023. Les syndicats de la FNEC FP-FO ont réuni des milliers de collègues dans les départements pour préparer la conférence de délégués du 17 novembre, qui a décidé d'un [appel à la grève et d'une manifestation à Paris au ministère le 25 janvier](#). Il est peu de dire que notre campagne a fait bouger les lignes. Le problème de l'inclusion systématique et de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive s'impose désormais à tous. L'ex-ministre Attal, lors du CSA ministériel du 21 décembre est contraint de reconnaître qu'il manque 23 000 places dans les établissements sociaux et médico-sociaux. [Les pôles d'appui à la scolarité ont été retoqués par le conseil constitutionnel](#). D'autres organisations syndicales qui ont souvent combattu nos positions ont finalement dû reprendre nos revendications. La grève du 25 janvier n'est pas une journée d'action comme nous en avons beaucoup connues et comme nous en connaissons encore beaucoup. Il s'agit d'aller au ministère, là où ça se décide, là où se trouvent les responsables de la situation inacceptable vécue par les personnels, pour porter les revendications exprimées par les milliers de collègues qui ont assisté à nos réunions, que nous avons rencontrés en tournée d'écoles ou d'établissements. Une audience sera demandée au nouveau ministre de l'éducation nationale.

CONTRE L'INCLUSION SYSTEMATIQUE
ET FORCEE

TOUS A PARIS LE



JANVIER

**Il est encore temps de vous inscrire pour
le déplacement à Paris,**

il suffit de nous contacter

snfolc59@wanadoo.fr

03 20 52 49 18 / 07 86 12 16 62

2/ LE CHOC ATTAL DE LA DIVISION ET DE LA DÉRÉGLEMENTATION

La référence aux résultats PISA devrait amener le ministre à constater l'état de banqueroute de l'instruction générée par la succession des réformes qui s'abattent année après année sur l'éducation nationale et ses personnels. Mais les ministres choisissent d'aller toujours plus loin dans la désorganisation et l'appauvrissement de l'école publique. Au fur et à mesure des baisses de moyens et des suppressions de postes, les élèves sont de plus en plus entassés dans les classes françaises, dont les effectifs sont parmi les plus chargés d'Europe. Le groupes de niveaux imposés en Français et en Mathématiques vont empirer la situation. En effet, le ministère estime que « le groupe le plus en difficultés » sera « dédoublé » à ... 15 élèves ! 30 élèves par classe en collège, ce serait donc la norme ? Car avec quels moyens sera financée la mise en place de ces groupes de niveaux en 6ème et en 5ème (puis, dès 2025, en 4ème et en 3ème), de quelles créations parle le ministre ? Qui va assurer ces heures alors que les concours ne font pas le plein ? Les enseignants concernés devront-ils absorber encore plus d'HSA ? Va-t-on prendre toutes les heures de marges pour le français et les mathématiques, voire des heures à d'autres disciplines ? La suppression de la technologie en 6ème constitue en effet un inquiétant précédent... De plus, la composition des groupes sera à revoir tout au long de l'année, ce qui suppose d'aligner TOUTES les heures de Français et de Mathématiques de TOUTES les classes : cela va créer des contraintes inédites qui laissent craindre le pire pour nos emplois du temps, dans toutes les disciplines. Le « choc des savoirs » va surtout fracasser nos conditions de travail !

**[lire notre analyse ici](#) + Le vrai du faux sur
l'annonce de « l'annulation » des
suppressions de postes**

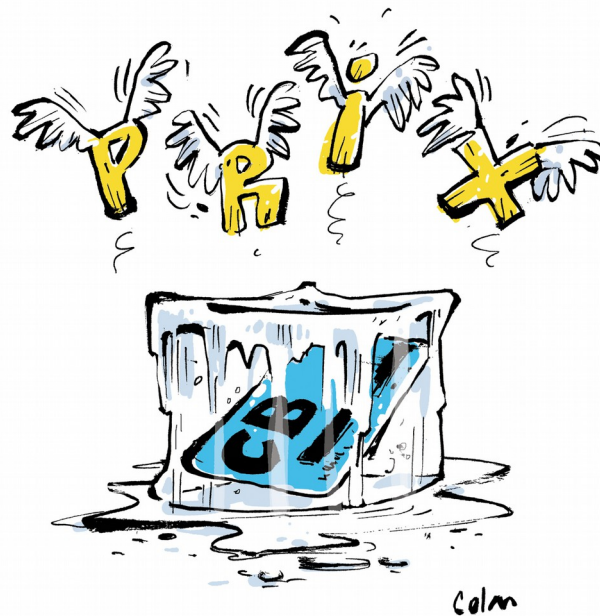


3/ Salaires des fonctionnaires,

le ministre confirme la baisse du pouvoir d'achat.

Le ministre Guérini se félicite d'une « revalorisation supplémentaire » sur notre fiche de paie en janvier de... 25 euros bruts par mois, pour solde de tout compte ! Pour l'année 2023, la Banque de France chiffre l'inflation à + 5,8 %. En 2024, l'inflation est prévue à +3 %. Cela fait presque 9 % d'inflation sur 2 ans, pendant que le point d'indice n'aura augmenté que de 1,5 % et que la Loi de Finances acte un nouveau gel du point d'indice pour 2024. Le gouvernement décide donc de faire encore baisser le pouvoir d'achat des fonctionnaires de 7,3 % ! **Une insulte à tous les agents de la Fonction publique !**

[A lire ici](#)



SNFOLC

<http://www.snfolc59.fr/>

snfolc59@wanadoo.fr

03 20 52 49 18 / 07 86 12 16 62

254 Boulevard de L'usine CS 90022 59045 Lille Cedex